

Le *Herald* de New-York va plus loin : il affirme hardiment que l'Angleterre a perdu pour toujours sa supériorité maritime. Il se trompe et il la connaît mal. Elle aura bientôt, et à tout prix, blindé un nombre suffisant de toutes ses frégates, et quant aux batteries flottantes, c'est là une invention qui lui sera d'un plus grand secours qu'à tout autre pays. Moins coûteuses et plus efficaces pour s'opposer à un débarquement que les fortifications qu'elle s'était mis en frais d'élever, elles protégeront tous ses ports de mer contre l'invasion si redoutée par elle depuis plus d'un siècle.

De plus, il est au moins prématuré de dire que les batteries flottantes de l'espèce du *Monitor* devront supprimer tous les autres vaisseaux. Ces batteries se prêteraient difficilement au transport des troupes, et il est même difficile de croire qu'elles pourraient tenir la haute mer ; toute leur efficacité se bornera donc très-probablement à protéger les ports et les endroits du littoral d'un pays quelconque ; moyen de défense incomparable pour attendre l'ennemi, elle n'iront point le chercher au delà des mers. Et l'Angleterre chez elle et dans ses immenses possessions a aujourd'hui mille fois plus de besoin de moyens de défense que de moyens d'agression. Puis, s'il faut fabriquer des vaisseaux tout en fer, elle peut se les procurer à meilleur marché qu'aucune autre nation ; le fer et le charbon ont été et seront toujours plus aisément sous sa main que toute autre chose.

Quant à ce qui est de notre propre pays, les nouvelles inventions lui sont on ne peut plus avantageuses. On se rappelle, sans doute que M. de Vaudreuil, lors de la prise de Québec, avait fait préparer des brûlots qui devaient incendier la flotte de Wolfe ; ces brûlots, on le sait, manquèrent leur coup ; mais des vaisseaux de l'espèce du *Monitor* auraient infailliblement sauté Québec.

Cette circonstance ne sera sans doute point perdue de vue dans tous les plans de défense nationale qui occupent aujourd'hui si vivement, et notre Parlement ici, et le Parlement Impérial en Angleterre. Le *bill* de milice paraît devoir être une des mesures les plus chaudement débattues dans nos chambres, qui, après s'être voté des vacances de Pâques, se rassemblent de nouveau dans ce moment, pour se mettre sérieusement à la véritable besogne, dont les débats sur l'adresse ne sont, suivant l'usage antique et solennel, qu'un prélude obligé. Ces discussions de *omni re scibili* sont devenues moins longues en Angleterre ; mais en France comme ici, elles tendent à s'éterniser. D'un côté, la chose y paraîtrait moins raisonnable, puisque le ministère, n'étant point sujet à abandonner la direction des affaires tant qu'il possède la confiance de l'Empereur, on ne voit point l'utilité d'une discussion générale de tous ses actes. Mais des raisons toutes différentes ont contribué à produire en France ce résultat. L'explication qu'en donne M. Eugène Forcade, dans le passage suivant de la *Chronique Politique de la Revue des Deux Mondes*, ne sera point lue sans intérêt par ceux de nos lecteurs qui désirent comprendre quelque chose aux singulières institutions que le régime impérial a établies dans le pays de nos aïeux :

« Or, sait-on pourquoi il serait injuste de regarder le système dont nous critiquons les défauts apparents comme un acheminement vers le régime parlementaire ? C'est que l'ampleur exagérée que l'on donne aujourd'hui aux débats de l'adresse provient uniquement de ce que nos chambres ne possèdent plus quelques-unes des attributions qui leur appartenaient autrefois. Quand les chambres avaient le droit d'initiative et le droit d'amendement, les questions importantes pouvaient aisément être dégagées du pêle-mêle de l'adresse ; elles pouvaient être discutées isolément, à leur moment et à leur place. On pouvait, dans l'expédition de la besogne parlementaire, aller au plus pressé. Les matières qui en valaient la peine pouvaient être traitées à fond. On pouvait obtenir des assemblées des verdicts d'opinion dont l'effet sur la marche des choses était immédiat. Au bout d'une discussion l'on pouvait avoir une solution. Il n'en saurait être ainsi aujourd'hui. La motion d'un député ne peut servir de prétexte à une interpellation, ou devenir le thème d'une discussion et d'un vote. On connaît aussi les obstacles que rencontre le droit d'amendement. La conséquence est forcée. Les membres de nos assemblées n'ayant d'autre occasion de faire acte d'initiative, d'interpeller, d'exprimer des dissentiments par des amendements que celle que leur fournit la discussion de l'adresse, tout ce qu'il y a dans nos chambres de vie parlementaire vient se condenser et éclate dans les débats de l'adresse. Politique intérieure et étrangère, questions constitutionnelles, questions d'affaires, il faut tout passer en revue dans cette courte saison où il est donné aux discours de germer et de fleurir. Comment ne pas se hâter ? comment s'exposer à laisser échapper une occasion unique ? Tous les sujets sont donc évoqués à la fois. La préface de la session prend des proportions encyclopédiques ; tout le feu des chambres s'y épuise, et dans ce tourbillon l'unité et le bon ordre du travail parlementaire sont exposés à s'altérer. Que ceux qui seraient portés à se plaindre de cet état de choses y prennent donc bien garde ; ce n'est point un système parlementaire que cette sorte d'abus peut être imputée ; le système parlementaire en est innocent. Si jamais l'édifice doit être couronné, si jamais l'on revient aux règles ordinaires du gouvernement représentatif, nous sommes sûrs que l'expérience actuelle n'aura point été inutile, et que l'on saura renoncer pour toujours aux discussions de l'adresse démesurées et stériles. »

C'est surtout la question du pouvoir temporel du Souverain Pontife qui, dans les deux chambres de la législature française, a provoqué les plus longs débats. Le Pape, aussi lui, convoque son *parlement* et réunit à Rome les évêques, représentants de la catholicité tout entière. Pas moins de six prélats canadiens assisteront à cette auguste réunion : ce sont Mgr. Baillargeon, évêque de Tloa et administrateur de l'archi-

diocèse de Québec ; Mgr. Bourget, évêque de Montréal ; Mgr. Laroque, évêque de St. Hyacinthe ; Mgr. Lynch, évêque de Toronto ; Mgr. Farrell, évêque d'Hamilton, et Mgr. Horan, évêque de Kingston. Le départ de l'évêque de Tloa a été un véritable événement dans la capitale. Le premier ministre, le maire de la ville, les hauts fonctionnaires et le clergé, lui ont fait une escorte au son des cloches de la cathédrale, et une foule immense l'a suivi jusqu'au débarcadère. La milice était sous les armes. Depuis les jours de Mgr. Plessis, il ne s'était point fait à Québec une démonstration aussi imposante.

Cette grande question italienne, qui émeut ainsi les populations, pour bien dire sur tous les points du globe, vient d'entrer dans une nouvelle phase, phase décidément révolutionnaire et démocratique. Garibaldi parcourt les villes et les provinces, et il reçoit des ovations qui doivent donner à Victor-Emmanuel plus que de l'inquiétude ; mais de même que derrière le roi-galant-homme se dresse la figure plus athlétique de Garibaldi, derrière ce dernier se tient la forme hieuse de Mazzini. Il semble qu'une même voie fatale soit tracée aux nations dans ces terribles épreuves, que la Providence leur destine comme une expiation régénératrice. Derrière le libéralisme la révolution, et derrière la révolution la terreur !

Garibaldi avait, du reste, depuis longtemps fixé au printemps de cette année le grand mouvement insurrectionnel qui devait chasser définitivement du sol italien le Pape et l'Autriche. Sinistre rendez-vous donné à la mort et à tous les crimes dans la saison des fleurs et des plaisirs ! N'est-ce pas là une bien saisissante ironie ; et n'y a-t-il pas vraiment dans les choses de ce monde des contrastes qui semblent faits tout exprès pour nous faire comprendre tout le néant de nos joies les plus pures et les plus suaves ?

Mais c'est peut-être aussi pour cette raison-là que le printemps, cette année, s'obstine à ne point paraître, du moins si l'on en peut juger par ce qui se passe dans nos climats, où sa visite est toujours si brusquée et si courte. L'hiver a été un des plus rigoureux et surtout un des plus étranges qui se soient vus de mémoire d'homme, ou plutôt de castor. Car on sait que ce national et bientôt fabuleux amphibie a joué de tout temps de la réputation de calculer la longueur et l'intensité de nos froids, et de prendre ses arrangements domestiques en conséquence. Donc, cette année, il a dû se faire de grandes provisions dans les caves de ces intéressants économistes ; car la neige, venue assez tard, est tombée en très-grande quantité et semblait ne plus vouloir partir. Mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que, toute proportion gardée, le Haut-Canada en a eu une part bien plus forte que le district de Montréal, et Montréal beaucoup plus que Québec ; ce qui a fait dire qu'à défaut de la représentation, la neige du moins avait été, cette année, basée sur la population.

Ces énormes amas de neige et de glaces fondant tout à la fois, ont causé, comme l'année dernière, de nombreuses et funestes inondations. Montréal n'en a point souffert ; mais St. Hyacinthe, Sorel et une foule d'autres endroits ont eu leur tour. Des moulins, des ponts, des chaussées et des quais d'une grande valeur ont été emportés ; des pertes effrayantes ont eu lieu. La Compagnie du Richelieu a perdu plusieurs de ses steamers hivernés à Sorel et presque tous ceux qui s'y trouvaient ont été gravement endommagés. La *Gazette* de Sorel a tracé dans un éloquent *post scriptum* un tableau très-saisissant du sinistre ; nous le reproduisons pour donner une idée de la cruelle position où se sont trouvés pendant quelques temps les habitants de cette jolie ville qui, heureusement, n'ont pas été aussi maltraités qu'ils auraient pu le craindre.

« La nuit est très-noire ; la débâcle continue ses ravages. La pluie tombe par torrents et une brume épaisse empêche de voir. On entend le bruit sourd et le fracas de la glace qui passe avec une rapidité extraordinaire et entraîne tout sur son passage. Le *Cultivateur* et le *St. Pierre* sont coulés. Le *Victoria* a été emporté avec les autres dans le St. Laurent. Un grand nombre de petits bâtiments sont littéralement broyés. Pour comble de malheur on rapporte que deux hommes et un enfant se sont noyés. On entend les cris des hommes à bord des bâtiments en trainés dans le St. Laurent. La nuit a un aspect sinistre. Que Dieu ait pitié de nous ! »

Si les craintes exprimées pour Sorel ne se sont point réalisées, on a eu malheureusement à déplorer, dans une des paroisses de cette partie du pays, la mort de plusieurs personnes, causée par l'inondation. La débâcle sur la rivière Bécancour a renversé trois maisons, occupées par une vingtaine de personnes, dont dix ont perdu la vie ; celles qui ont pu se sauver ont eu à passer le reste de la nuit dans des canots, exposées à chaque instant à se voir emporter par les glaces, et ne pouvant, au milieu de l'obscurité, obtenir aucun secours des habitants accourus sur le rivage, et qui y avaient été attirés par les lamentations des victimes. Tous les corps ont été retrouvés, horriblement mutilés, et ont été transportés à la salle publique, ou le *Coroner*, M. Guillet, a tenu l'enquête de rigueur.

DÉCÉDÉE, le 7 de ce mois, au Pensionnat des filles de l'Ecole Normale-Laval, (Couvent des Ursulines), Mlle. Héloïse Blanchet, élève institutrice, fille de Cyprien Blanchet, écrivain, notaire, de St. François de la Beauce. Elle n'était âgée que de dix-neuf ans ; c'était une jeune fille d'un excellent caractère et douée de talents remarquables. Elle était élève de première année. On la recommande particulièrement aux prières des membres du clergé, des instituteurs et des institutrices. — *Communiqué*

*Des Presses à Air dilaté d'Eusèbe Senécal, 4, rue St. Vincent, Montréal.*